

Vos questions / nos réponses

Test pendant commission permis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/03/2023 04:12

Bonjour , est-il possible que le jour de la visite devant les 2 médecin pour récupérer mon permis me fasse un test urinaire ? Où si ils se contente du résultat de l'analyse du laboratoire ? Et si ils ont un doute peuvent t'il me faire un test pour vérifier le jour de la visite ? Merci d'avance pour vos réponses à

Mise en ligne le 14/03/2023

Bonjour,

D'après les informations dont nous disposons, la commission médicale de la préfecture prescrit en amont de la visite les examens médicaux qu'elle juge nécessaire pour établir l'aptitude à la conduite. Les examens biologiques sont à réaliser en laboratoire dans les jours qui précèdent (et aux frais de la personne concernée).

C'est l'ensemble des pièces demandées (pas uniquement les examens biologiques) qui est considéré par la commission pour émettre un avis favorable ou défavorable.

Sur votre convocation, peut-être est-il fait mention d'un numéro à contacter à la commission médicale de la préfecture de votre département pour toute demande d'information.

Pour toute autre question relative à vos consommations, n'hésitez pas à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h de matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat individuel de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien cordialement.
